



2^{de} EDITION LA JOURNÉE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE DES HAUTS-DE-FRANCE WEBINAIRES

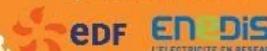
Attention, changement de dates :

Du 09 septembre
au 16 octobre
2020

CORÉSOL
Le collectif régional de l'énergie solaire

En partenariat avec :

Webinaires du CORÉSOL, Collectif Régional de l'Énergie solaire,
animés par le CD2E et coorganisés avec la Région Hauts-de-France, l'ADEME et la CCIR.



DOSSIER DE PRESSE



avec le soutien de



Contact presse : Patricia Gombert - 06 08 98 28 59 - patricia@bienfaitpourta.com

La journée de l'énergie solaire se transforme en cycle de webinaires Du 9 septembre au 16 octobre 2020

En raison de la situation sanitaire, la **Journée de l'énergie solaire des Hauts-de-France du mercredi 09 septembre se transforme en un cycle de webinaires**. Grâce à ce nouveau format, les 250 personnes inscrites (représentants des collectivités, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, bureaux d'études, ...) peuvent participer à distance et gratuitement aux 10 ateliers techniques prévus initialement en présentiel. Ces ateliers sont planifiés **entre le 09 septembre et le 14 octobre via la plateforme Livestorm et seront ensuite disponibles en replay**.

3 ateliers-webinaires se tiendront le 09 septembre sur cette plateforme :

10h00 - 11h15 : "Les nouveaux modèles économiques du photovoltaïque"

14h00 - 15h00 : "Friches et photovoltaïque, axe essentiel de développement de la production solaire"

16h00 - 17h15 : "Autoconsommation collective, un pas vers la communauté d'énergie renouvelable"

(*Détail du cycle de webinaires en page 5*)

Lien d'inscription pour le cycle de webinaires :

<http://www.cd2e.com/?q=journee-energie-solaire-hauts-de-france-cd2e-coresol-sept2020>

Vers une accélération du solaire en Hauts-de-France

Deux projets ambitieux et inédits sont le signe concret du déploiement du solaire dans la région Hauts-de-France :

- Pour lutter contre la précarité énergétique de ses locataires, **Pas-de-Calais Habitat**, bailleur social du Pas-de-Calais, installera 7000 m² de panneaux solaires photovoltaïque en toiture, sur le modèle d'autoconsommation collective. 2100 logements sociaux seront concernés par cet investissement et bénéficieront des économies d'énergie.
Présenté par Jérôme Capelle, Directeur innovation Pas-de-Calais Habitat
- **Partenord Habitat**, bailleur social du Nord, est sur le point de s'engager avec l'ADEME et la Région Hauts-de-France dans un Contrat d'Objectif Patrimonial. Ces contrats visent à accompagner la réalisation de groupes de projets d'énergies renouvelables issues d'une ou plusieurs filières (ici solaire thermique et photovoltaïque). Partenord Habitat s'engage à investir dans les énergies renouvelables pour six bâtiments, soit plus de 560 logements.
Présenté par Christian Mouchard, Directeur du Département Patrimoine et membre du Comité exécutif de Partenord Habitat.

Les ateliers techniques, qui se tiendront entre le 9 septembre et le 16 octobre, permettront de présenter les nouveaux modèles économiques du photovoltaïque, les grandes puissances solaires thermiques, les enjeux du stockage, la mise en service dynamique, les friches industrielles et le solaire photovoltaïque, l'intégration du solaire sur des bâtiments classés, les projets d'autoconsommation collective, ...

Enjeux socio-économiques de la filière solaire en Hauts-de-France

La production d'énergie solaire française (électricité et chaleur) reste très inférieure à celle de nos voisins européens.

En France, les Hauts-de-France se situent en avant-dernière position. Pour autant, la région détient un potentiel de développement important dans le résidentiel et le tertiaire notamment et une vraie dynamique de croissance de cet usage depuis 2 ans.

La Région Hauts-de-France est engagée depuis plus de 5 ans dans **une dynamique de transition intitulée Rev3 qui vise à construire d'ici 2050 une économie durable**, c'est-à-dire décarbonée, sobre en ressources et plus inclusive. Il s'agit de conjuguer efforts d'efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables tout en favorisant les activités nouvelles et la création d'emplois.

Parallèlement à cela, la Région Hauts-de-France, avec la mise à jour de son SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), a fixé des objectifs à horizon 2031.

Pour y contribuer, le **CORÉSOL, Collectif Régional de l'Énergie Solaire**, animé par le CD2E et engagé en 2018 par les membres fondateurs (Région Hauts-de-France, ADEME, CCIR et CD2E), a pour objectif de dynamiser, en région, le secteur des **énergies solaires thermique et photovoltaïque**. Pour cela, il vise à massifier les installations en développant l'autoconsommation solaire, le stockage, les unités de centrales solaires, les bâtiments producteurs d'énergie, le solaire thermique collectif et l'autoconsommation collective en Hauts-de-France.

La région est d'ailleurs en 2020 leader des projets d'autoconsommation collective, avec 9 projets opérationnels sur 30 projets finalisés en France.

Potentiel du solaire en Hauts-de-France

4 000 Emplois non délocalisables en 2030

(Source : "Enjeux énergétiques et emplois en Hauts-de-France", étude réalisée par l'ADEME Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale, la Préfecture de région et la Mission TRI/Rev3 - 2018)

23 Mds d'euros d'investissements cumulés entre 2015-2050

(Source : "Conséquences sur l'emploi et approches métiers et filières des scénarios d'actualisation du master plan pour la TRI/REV3 en Hauts-de-France" - 2018)

A propos du CORÉSOL

En plus de ses 4 membres fondateurs (Région, CD2E, CCIR, DR ADEME) le CORÉSOL compte aujourd'hui plus de 60 membres actifs : acteurs associatifs, institutionnels, syndicats, grands groupes, PME et TPE régionales et décideurs publics. Un objectif commun : faire de l'énergie solaire un contributeur important au mix énergétique des Hauts-de-France tout en développant le tissu économique régional.

SOMMAIRE

Mercredi 9 septembre : Journée du Solaire - Déjeuner presse

LES INTERVENANTS 4

Cycle de webinaires du 9 septembre au 14 octobre

PROGRAMME DES WEBINAIRES 5

LES PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT 8

Contexte et enjeux du solaire

SOLAIRE THERMIQUE ET SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE : DE QUOI PARLE-T-ON ? 12

LES ENJEUX DU SOLAIRE EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE 14

⇒ L'AUTOCONSOMMATION SE DÉPLOIE PROGRESSIVEMENT 15

⇒ DES OBJECTIFS RÉGIONAUX AMBITIEUX 15

LES SIGNES DE L'ACCÉLÉRATION DU SOLAIRE EN RÉGION 17

⇒ LES BAILLEURS S'ENGAGENT 17

⇒ ZOOM SUR DES RÉALISATIONS CONCRÈTES 19

Les organisateurs

CORÉSOL, COLLECTIF RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE SOLAIRE 21

LE CD2E, PÔLE D'EXCELLENCE DE L'ÉCO-TRANSITION 24

⇒ LUMIWATT : UNE CENTRALE SOLAIRE UNIQUE AU MONDE 25

⇒ SOLAIRE : UNE OFFRE DE FORMATION INNOVANTE 26

⇒ FORMATIONS ENR : PROCHAINES DATES À RETENIR 27

DÉJEUNER PRESSE DU 9 SEPTEMBRE

LES INTERVENANTS

FRÉDÉRIC NIHOUS



**CONSEILLER RÉGIONAL DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE**

“La mobilisation collective et la méthode partenariale publics/privés voulues et proposées par la Région Hauts-de-France constituent une priorité pour atteindre les objectifs du mix énergétique régional. Le potentiel est là en ce qui concerne le solaire. Le taux d’ensoleillement des Hauts-de-France n’est certainement pas un obstacle comme le montrent de nombreux pays à moindre ensoleillement mais qui pourtant nous devancent en termes d’installations. Chassons donc les idées reçues : en Hauts-de-France, le solaire, on y croit !”

MATHIAS POVSE



VICE-PRÉSIDENT DU CD2E ET DÉLÉGUÉ RÉGIONAL D'EDF

« C’est la seconde fois que le CD2E réunit les acteurs et professionnels régionaux du domaine des énergies solaires. La première édition en 2018 nous a permis de mesurer la mobilisation de tous ; notre objectif commun aujourd’hui est d’accélérer le développement des énergies solaires en Hauts-de-France. Le CD2E a un rôle clé à jouer : en animant le CORÉSOL, il a pour ambition de dynamiser le secteur des énergies solaires thermique et photovoltaïque en fédérant les acteurs autour d’un objectif commun : amplifier la part de l’énergie solaire dans le mix énergétique des Hauts-de-France en développant notre tissu économique régional. Je suis convaincu qu’ensemble nous réussirons. »

(Photo © P. Houzé)

HERVÉ PIGNON



**DIRECTEUR RÉGIONAL ADEME HAUTS-DE-FRANCE
DIRECTION ADEME**

“Le solaire thermique est l’une des énergies renouvelables contribuant à l’autonomie énergétique régionale, tout en favorisant la création d’emplois non délocalisables. Le collectif d’acteurs regroupés au sein de CORÉSOL et animé par le CD2E est un appui précieux pour favoriser le passage à l’action, et pour développer la filière solaire en Hauts-de-France, région qui a pour ambition de devenir décarbonée en 2050.”

PHILIPPE VASSEUR



PRÉSIDENT DE LA MISSION REV3 (CCIR ET RÉGION HAUTS-DE-FRANCE)

“Le CORÉSOL a été créé pour développer la filière du solaire en Hauts-de-France. L’émergence d’une telle filière ouvre des perspectives sur le montage, la maintenance de panneaux et l’exploitation de parcs photovoltaïques, sans compter la formation adaptée à ces nouveaux métiers. Cette dynamique du CORÉSOL est un bel exemple de synergie vertueuse en région.”

PROGRAMME DES WEBINAIRES

Mercredi 9 septembre 2020

10h00 - 11h15 : Atelier webinaire n°1

Les nouveaux modèles économiques du photovoltaïque



Le photovoltaïque est une technologie assez récente. Pourtant, les modèles économiques n'ont cessé d'évoluer afin de répondre aux différentes attentes des consommateurs. Cet atelier présentera différents modèles encore assez peu développés aujourd'hui permettant de dynamiser le secteur du photovoltaïque.

14h00 - 15h00 : Atelier webinaire n°2

Friches et photovoltaïque, axe essentiel de développement de la production solaire

Les ressources foncières étant limitées par nature, le développement économique et les changements sociologiques qui l'accompagnent concourent à des conflits d'usage qui grignotent les terres dédiées à l'agriculture. D'autre part, la récente Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) octroie une place majeure à la filière photovoltaïque malgré les surfaces considérables nécessaires à l'atteinte de ses objectifs. Par conséquent, l'usage des friches pour le déploiement de ces projets photovoltaïques semble à la fois être une solution pour la filière mais aussi une opportunité pour la reconversion des sites délaissés. Cet atelier propose d'écouter les visions de trois types d'acteurs qui s'engagent, en tant que propriétaire, aménageur ou développeur à concrétiser le déploiement de projets photovoltaïques sur les friches de notre région.

16h00 - 17h15 : Atelier webinaire n°3

Autoconsommation collective, un pas vers la communauté d'énergie renouvelable



L'autoconsommation collective est une nouvelle manière de consommer de l'énergie issue de sources renouvelables. Encore novatrice il y a quelques mois, elle a pris un véritable essor dans notre région qui est aujourd'hui la première région de France dans ce domaine. Durant cet atelier, Enedis, fort de son expertise régionale et nationale échangera avec les collectivités, bailleurs et professionnels du secteur, sur leur retour d'expérience autour des projets déjà opérationnels en région.

Mercredi 23 septembre 2020

10h00 - 11h00 : Atelier webinaire n°4

Les grandes surfaces solaires thermiques

Il existe différentes spécificités relatives aux grandes installations solaires thermiques dans l'industrie et les réseaux de chaleur. L'INES (Institut National de l'Énergie Solaire) présentera lors de cet atelier un logiciel dont le but est de faciliter l'intégration du solaire sur les réseaux de chaleur. Ensuite, les sociétés New Heat, Sunoptimo et TVP Solar présenteront chacune un cas concret d'un montage de projet innovant, le premier sur le montage particulier pour un réseau de chaleur français, le second pour un industriel de la région, le troisième sur un réseau de chaleur « haute » température.

Lundi 28 septembre 2020

16h00 - 17h00 : Atelier webinaire n°5

Le cadastre solaire, seul outil d'accélération des ENR solaires pour les collectivités ?

Les collectivités sont aujourd'hui au centre de la transition énergétique. Mais elles ne sont généralement pas au courant de l'ensemble des outils à leur disposition afin de participer à la massification des ENR sur le territoire. De nos jours, le cadastre solaire est l'outil le plus répandu, mais il en existe d'autres. Les différents intervenants présenteront leur façon de dynamiser le solaire sur leur territoire.

Mercredi 30 septembre 2020

16h00 - 17h00 : Atelier webinaire n°6

L'intermittence des ENR électriques - le stockage au centre des enjeux

L'évolution des modes et des conditions d'usage des énergies renouvelables sont par essence intermittentes. Pour leur permettre de répondre à tout moment aux besoins des usagers, eux-mêmes fluctuants, il faut viser l'intégration dans les réseaux énergétiques d'unités de stockage. Ainsi, l'essor des systèmes de stockage associés à l'énergie solaire est un des éléments essentiels de la transition énergétique. Il permet une plus grande flexibilité des réseaux par une utilisation plus raisonnée et optimisée de l'énergie produite. Cet atelier propose d'écouter d'une part, deux acteurs qui s'engagent à concrétiser le déploiement de projets de stockage et, d'autre part, un acteur qui détermine le stockage comme moyen de flexibilité au réseau.

Vendredi 2 octobre 2020

10h00 - 11h00 : Atelier webinaire n°7

Comment garantir la fiabilité des installations solaires thermiques collectives ?

La filière des professionnels du solaire a mis en place différents outils et modèles pour garantir la fiabilité des installations et rassurer les maîtres d'ouvrage. Le bureau d'étude TECSOL présentera lors de cet atelier le dispositif de soutien à la réhabilitation proposé par l'ADEME. Puis l'INES interviendra sur le processus de mise en service dynamique. Enfin Eklor-Invest nous parlera de son modèle de location-vente avec garantie de performance sur des projets de moyennes et petites tailles.

Mercredi 7 octobre 2020

16h00 - 17h00 : Atelier webinaire n°8

Convergence entre mobilité électrique et photovoltaïque ?

De nos jours, l'énergie solaire peut être utilisée comme source d'énergie pour les mobilités électriques à différentes échelles ainsi que ses variantes d'utilisation et les challenges de réseaux et de monitoring. À travers plusieurs démonstrateurs et cas d'usages sur le territoire des Hauts-de-France, le Pôle MEDEE animera une table ronde pour illustrer les problématiques, les objectifs et nouveaux usages qu'implique l'intégration de l'énergie solaire sur le réseau. Cette dynamique s'insère dans l'animation du Comité Régional des Réseaux Énergétiques Intelligents dont le Pôle MEDEE est animateur.

Lundi 12 octobre 2020

10h00 - 11h00 : Atelier webinaire n°9

L'intégration du solaire dans les documents d'urbanisme et périmètre de classement

Animé par Guillaume Perrin de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), cet atelier aura pour objectif de « désacraliser » le solaire sur un bâtiment classé. Des cas concrets seront présentés par un fabricant (produit innovant, difficultés rencontrées, ...), puis un dialogue sera établi entre architectes et professionnels de filière.

Vendredi 16 octobre 2020 (date à confirmer)

16h00 - 17h30 : Atelier webinaire n°10

Emploi et formation - enjeu de développement économique pour la région

Le développement du photovoltaïque en région implique un développement de l'emploi et de la formation sur ce territoire. Une offre locale et de qualité est nécessaire au bon développement d'un secteur économique.

Quels sont les acteurs présents dans la région ? Comment se former de manière professionnelle et efficace ? Cet atelier fera un focus sur ces aspects en région.

Lien d'inscription pour le cycle de webinaires :

<http://www.cd2e.com/?q=journee-energie-solaire-hauts-de-france-cd2e-coresol-sept2020>

⇒ Les webinaires seront disponibles en replay

LES PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT



Région
Hauts-de-France

Développement du solaire en Hauts-de-France : La Région agit pour l'environnement, l'emploi et la qualité de vie des habitants

L'énergie solaire présente un réel potentiel en Hauts-de-France. Son développement, synonyme d'emplois et d'attractivité pour le territoire mais aussi de garantie du pouvoir d'achat et d'amélioration de la qualité de vie pour les habitants, est une priorité pour la Région Hauts-de-France. Elle soutient la structuration de la filière, et a fixé des objectifs ambitieux en la matière dans son Schéma Régional de Développement Durable et d'Égalité des territoires (SRADDET). Le solaire fait également partie intégrante de rev3, la Troisième révolution Industrielle. Enfin, la Région s'engage à déployer cette source d'énergie pour les lycéens des Hauts-de-France relevant de sa compétence.

Le développement du solaire : un axe transversal d'intervention pour la Région Hauts-de-France

L'énergie solaire présente un réel potentiel en Hauts-de-France. Son développement est synonyme d'emplois et d'attractivité pour le territoire mais aussi de garantie du pouvoir d'achat et d'amélioration de la qualité de vie pour les habitants. A ce titre, la Région soutient la structuration de la filière, et a fixé des objectifs en la matière dans son SRADDET. Le solaire fait également partie intégrante de rev3, la Troisième révolution industrielle et sera déployé au sein des lycées de la Région.

La Région est engagée depuis plus de 5 ans dans une dynamique de transition intitulée rev3. Ce modèle, lancé en 2013 avec Jérémy Rifkin, prospectiviste américain et la CCI, doit favoriser une économie décarbonée, donc plus durable et inclusive. Efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables et circularité en sont des piliers. Au-delà du modèle proposé, rev3 accompagne de nombreux projets, et notamment d'efficacité énergétique, grâce à des fonds d'investissements dédiés tels que le FRATRI (Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle).

La Région agit également à travers son SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) adopté en juin 2020. Les objectifs fixés en matière de solaire, visent à stimuler l'activité et la création d'emploi mais aussi à produire régionalement 1,778 GWh en solaire photovoltaïque à horizon 2031. Enfin, le mix énergétique, adopté par la Région en 2018 est un levier supplémentaire pour massifier le solaire en Hauts-de-France : il propose de réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre et doubler les énergies renouvelables, hors éolien, d'ici 2030.

Un appel à initiative privée pour installer des centrales solaires sur les toits des lycées Avec 262 établissements publics et une surface bâtie de 4,2 millions de m², la Région Hauts-de-France possède un patrimoine conséquent pouvant accueillir des panneaux solaires photovoltaïques. Elle a donc lancé un appel à initiative privée avec l'ambition de sélectionner un développeur (seul ou en groupement) pour

investir dans des centrales solaires sur le patrimoine des lycées puis de les exploiter. Cette initiative est une première nationale au regard des surfaces de toitures proposées.

Accompagner la filière et soutenir les initiatives

En 2018, la Région, l'ADEME, la CCI et le CD2E ont créé le Collectif Régional de l'Énergie Solaire (CORÉSOL), animé par le CD2E. L'objectif : promouvoir et développer collectivement l'autoconsommation, le stockage, les unités de centrales solaires et les bâtiments producteurs d'énergie en Hauts-de-France. Le collectif vise également à poursuivre la structuration de cette filière, en mettant en réseau les acteurs régionaux.

Dans les territoires, la Région soutient les initiatives publiques et privées. Elle subventionne par exemple, les projets d'installation de panneaux solaires sur les toitures visant à l'autoconsommation solaire de bâtiments professionnelles ou de collectivités (puissance comprise entre 10 et 250 kWc) ou encore de bâtiments industriels et tertiaires (puissance comprise entre 250 et 500 kWc). Près de 80 projets en autoconsommation de 10 à 250kWc (collectivités, agricoles ou entreprises), ont ainsi pu être accompagnés, à hauteur de 1,8 million d'euros. Bilan : une puissance totale installée de 5 200 kWc et près de 50 ETP maintenus ou créés.

La Région soutient le pôle d'excellence du CD2E et la plateforme Lumiwatt de Loos-en-Gohelle (démonstrateur au service des acteurs de la filière solaire ainsi qu'aux établissements d'enseignements et aux territoires).

Emploi, pouvoir d'achat et qualité de vie des habitants

Les possibilités permises grâce au solaire dépassent l'objectif de décarbonation et de réduction de gaz à effets de serre. La montée en puissance du solaire, filière pourvoyeuse d'activités économiques, de qualification et d'emplois en région doit également se voir comme un levier d'attractivité et de relance, après la crise sanitaire et économique. Quand les réseaux de panneaux solaires seront installés, l'enjeu sera celui de l'usage de l'énergie produite par la recherche de solutions de stockage, de domotique, de gestion intelligente de l'énergie. De nouvelles perspectives de développement économique et d'emplois émergeront alors. Par ailleurs, les économies possibles représentent de réelles garanties de pouvoir d'achat pour les habitants. Enfin, le développement des énergies renouvelables, dont le solaire, permettra une vraie amélioration de la qualité de vie des habitants.

CONTACTS PRESSE RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Peggy Collette – El Hamdi – Chef du service presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr
03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28

Wilma Rughooputh – Attachée de presse : wilma.rughooputh@hautsdefrance.fr
03 74 27 48 47 / 06 18 78 12 12

Sébastien Voisin – Attaché de presse : sebastien.voisin@hautsdefrance.fr
03 74 27 48 88 / 06 47 67 14 26

LES PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT



L'ADEME, l'Agence de la transition écologique, est résolument engagée face aux grands défis que représentent l'urgence climatique et la préservation des ressources.

L'agence mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires en leur donnant les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, transport, sols, ... - l'ADEME conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. Elle est au service des politiques publiques en mettant à disposition ses capacités d'expertise et de prospective.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

C'est dans cette perspective que la direction régionale Hauts-de-France est actrice de la Troisième Révolution Industrielle/Rev3 et engagée dans la démarche CORÉSOL.

Pour plus d'informations sur l'ADEME et ses principaux dispositifs d'accompagnement : www.ademe.fr et <https://agirpouurlatransition.ademe.fr/>



Les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) représentent les intérêts de l'industrie, du commerce et des services auprès des pouvoirs publics. Elles contribuent au développement économique, à l'attractivité et à

l'aménagement des territoires ainsi qu'au soutien des entreprises.

La CCI Hauts-de-France accompagne et fait valoir la parole des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics. Elle contribue au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement des territoires ainsi qu'au soutien des entreprises. La CCI Hauts-de-France fédère le réseau consulaire régional dont les missions sont : connecter les entreprises, développer leur business ; gérer et développer de grands équipements portuaires et aéroportuaires, des parcs d'activité, des écoles et organismes de formation.

La CCI contribue également pleinement à la Troisième Révolution Industrielle au travers de la mission rev3. La mission rev3 coordonne au niveau opérationnel les équipes dédiées de la CCI Hauts-de-France et du Conseil régional pour amplifier la Troisième révolution industrielle en Hauts-de-France. Les missions sont :

- accentuer le rôle de rev3 comme levier de la création d'activités et d'emplois en région Hauts-de-France,
- renforcer la territorialisation à l'échelle des Hauts-de-France,
- mobiliser et animer l'ensemble des acteurs,
- développer la dimension internationale de rev3.

Le cap prioritaire rev3 de la CCI de région Hauts-de-France est de : « développer une économie durable et connectée créatrice d'emplois et de valeur ajoutée en région Hauts-de-France ».

LES PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT



EDF et le solaire en Hauts-de-France, c'est une longue histoire. Le Groupe est associé à la plateforme solaire Lumiwatt depuis sa création et les équipes interviennent aujourd'hui sur l'ensemble de la chaîne de valeur du photovoltaïque en proposant une offre complète, adaptée aux spécificités de la région et des clients : installations sur toiture ou au sol, ombrières, autoconsommation,... Leader des énergies bas carbone et acteur clé de l'énergie solaire dans le monde, EDF est convaincu que le développement du photovoltaïque est un élément de la relance économique régionale dans un mix énergétique équilibré. Le soutien du groupe EDF à la journée de l'énergie solaire en Hauts-de-France témoigne de sa mobilisation pour le solaire et de l'engagement des équipes locales au plus près des besoins des acteurs économiques et institutionnels de la région.



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients et intègre 95% des énergies renouvelables sur le réseau de distribution basse et moyenne tension. Enedis accompagne et met en place des solutions à destination de tous ses clients (collectivités, industriels, particuliers, ...) afin de leur permettre de s'inscrire dans une démarche de maîtrise de l'énergie et ainsi répondre aux enjeux de la transition énergétique. Autrefois uniquement chargé de distribuer l'électricité, le réseau est aujourd'hui de plus en plus dynamique. Il doit être en mesure d'analyser et d'anticiper les nouveaux usages tels que l'intégration des énergies renouvelables, ce qui constitue un véritable défi technologique et humain pour les équipes d'Enedis. En intégrant le collectif CORÉSOL, Enedis souhaite pouvoir rejoindre les acteurs du solaire en Hauts-de-France et apporter toute son expertise à la dynamique régionale. Rejoindre le CORÉSOL, c'est co-construire les solutions de demain adaptées aux territoires et aux enjeux environnementaux.

SOLAIRE THERMIQUE ET PHOTOVOLTAÏQUE : DE QUOI PARLE-T-ON ?



L'énergie solaire est l'énergie la plus répandue et la plus répartie dans le monde. En une année, l'humanité entière en consomme 10 milliards de Tonnes équivalent pétrole (TEP). Cette quantité représente moins de 3 % de ce que le soleil nous envoie gratuitement chaque jour.

Il faut distinguer le solaire thermique du solaire photovoltaïque.

L'énergie **solaire thermique** est une énergie renouvelable consistant à produire de la chaleur ou de l'eau chaude à partir de **capteurs solaires**.



Elle se distingue du **solaire photovoltaïque** qui produit de l'électricité à partir du rayonnement solaire.



Le solaire thermique est la conversion du rayonnement solaire en énergie calorifique. Ce terme désigne les applications à basse et moyenne température dans le secteur du bâtiment, des réseaux de chaleur et de l'industrie.

Les applications haute température sont le plus souvent rassemblées sous le terme solaire thermique à concentration et sont, quant à elles, réservées au secteur de l'électricité ou de l'industrie quasi exclusivement.

[Source ADEME]

LES ENJEUX DU SOLAIRE EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

La production d'électricité solaire française est très inférieure à celle de nos voisins européens. Le retard s'accroît d'année en année car la croissance annuelle reste parmi la plus faible d'Europe.

Parmi les régions françaises, les Hauts-de-France se situent en avant-dernière position juste devant l'Île de France.

- Taux d'ENR dans la consommation d'énergie finale : 10% (contre 16,3% en France)
- Electricité solaire : puissance installée d'à peine 160 MW, soit 5 fois moins que la moyenne nationale française
- Croissance relative de 19% en 2 ans (contre 33% en Ile-de-France)

Pour autant, **ce bilan est moins négatif si l'on regarde le nombre relativement élevé d'installations** : 23 176 (contre 63 530 en Nouvelle Aquitaine qui est la région la mieux dotée). Elles sont, pour 90% d'entre elles, de petite taille, inférieures à 250 Kwc et concernent principalement le résidentiel et le tertiaire (en toiture ou ombrière).

La marge de progression est donc très importante sur les projets de petites et moyennes surfaces, sur toiture ou ombrière, car ils ne sont pas mis en concurrence par des opérateurs de niveau national. Par ailleurs, ils ont un gros avantage : ils permettent de créer davantage d'emplois locaux (bureaux d'études, installation, maintenance).



Le potentiel énergétique photovoltaïque en Hauts-de-France permettrait d'alimenter une grande partie des besoins énergétiques !

Par exemple, l'étude du SCoT Grand Douaisis sortie en 2018 montre que, sur le territoire concerné, la production photovoltaïque en toiture (941 Ha) pourrait produire 60% des besoins.

Ceci est d'autant plus important que la région est très dépendante de son approvisionnement en énergie : elle importe 72% de l'énergie finale consommée contre 45% au national.

On constate deux difficultés majeures qui freinent le déploiement à grande échelle des projets d'électricité solaire : d'une part la complexité et la lourdeur administratives auxquelles sont confrontés les porteurs de projets et d'autre part, la rentabilité perçue comme insuffisante par les investisseurs. Le frein financier est général à toute la partie nord de la France (Normandie / Ile-de-France). Mais, compte tenu de la baisse continue des prix du solaire, et l'augmentation régulière des prix de l'électricité, **cette difficulté**

pourrait se résoudre progressivement. Par ailleurs, le déploiement en nombre des projets sur la région, ainsi que les achats collectifs (par exemple les programmes territoriaux ou les projets collectifs menés par les bailleurs) permettront de faire baisser les coûts.

Autre signe encourageant : **la région Hauts-de-France a vu le nombre d'entreprises agréées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ou Qualit'ENR se multiplier. Elles sont passées de 9 à 45 en 3 ans !**

L'AUTOCONSOMMATION SE DÉPLOIE PROGRESSIVEMENT

De plus en plus de petits producteurs cherchent à se rapprocher d'une autonomie énergétique et s'orientent vers le modèle d'autoconsommation. L'avenir est aujourd'hui à l'autoconsommation individuelle ou collective. En France, l'autoconsommation collective est un modèle récent : elle est autorisée depuis 2017 dans le cadre d'une expérimentation. Elle a été inscrite définitivement dans la réglementation française depuis mars 2020.

En Hauts-de-France, 9 projets en autoconsommation collective ont été lancés sur le territoire sur 30 finalisés en France. Ceci est dû à l'engagement de la Région des Hauts-de-France qui contribue de façon déterminante au financement de ces projets. Ce chiffre place la région en tête sur le sujet sur l'ensemble de la France. Sur 721 projets photovoltaïques de petites dimensions, actuellement en conception, 585 sont des projets en autoconsommation, soit 81% des demandes !



DES OBJECTIFS RÉGIONAUX AMBITIEUX

La Région Hauts-de-France est engagée depuis plus de 5 ans dans **une dynamique de transition intitulée Rev3 qui vise à construire d'ici 2050 une économie durable**, c'est-à-dire décarbonée, sobre en ressources et plus inclusive. Il s'agit de conjuguer efforts d'efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables tout en favorisant les activités nouvelles et la création d'emplois.

A travers le fonds **FRATRI (Fonds Régional d'Amplification de la troisième Révolution Industrielle)**, cofinancé par l'ADEME, la Région Hauts-de-France accompagne depuis 2016

les maîtres d'ouvrage dans leurs projets photovoltaïques en autoconsommation individuelle et collective. Cette aide finance aussi bien les études de faisabilité que les investissements. Elle concerne les projets de 10 à 250 KWc et fixe un minimum de 80% d'autoconsommation depuis 2020.

Dans ce cadre, la Région Hauts-de-France lance en 2020 un **appel à projet visant à soutenir les études et investissements d'installations photovoltaïques en autoconsommation** pour des centrales de 250 à 500 KWc. Les secteurs industriels et tertiaires ayant de fortes et régulières consommations diurnes sont concernés. l'échéance pour cette année est fixée au 09 novembre 2020.

La Région Hauts de France a également lancé cet été un **Appel à Initiative Privée sur les toitures de ses lycées** : plus de 300 000 m² pour cette première phase, à disposition de développeurs privés pour mettre en oeuvre des projets photovoltaïque cette fois-ci en injection. Échéance de cette première phase pour les candidatures fixée au 30 octobre 2020.

Parallèlement à cela, la Région avec la mise à jour de son **SRADDET** (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) a fixé dans son document **des objectifs très ambitieux à horizon 2031**. En effet, le SRADDET prévoit une **croissance moyenne de la production photovoltaïque d'environ 15% chaque année**.

LES SIGNES DE L'ACCÉLÉRATION DU SOLAIRE EN RÉGION

LES BAILLEURS S'ENGAGENT

La 2^{ème} édition de la Journée du Solaire en Hauts-de-France est l'occasion de présenter deux projets solaires très ambitieux portés par des bailleurs sociaux. Ces opérations montrent à quel point les bailleurs peuvent tenir un rôle central dans la transition énergétique et notamment dans l'évolution des modes de construction et de rénovation.

Rappelons qu'en région, les bailleurs sociaux gèrent 23% du parc des logements. Sachant que tous les logements doivent atteindre le standard « basse consommation » en 2050, le chantier est immense.

Les bailleurs ont donc une capacité d'action inégalée en terme de volume de commandes renforcée par la structuration de leur fonction « maîtrise d'ouvrage » qui leur permet de porter des projets d'ampleur. Certains d'entre eux s'en saisissent à travers des programmes d'une ambition inédite.

Pas-de-Calais Habitat lutte contre la précarité énergétique de 2100 logements sociaux

Le bailleur social Pas-de-Calais Habitat prévoit le déploiement de 7000 m² de panneaux photovoltaïques sur toit (soit 1 MWc) pour 2100 logements sociaux. Cette opération intervient dans le cadre du nouveau programme Interreg LECSEA. Il vise le déploiement de l'autoconsommation collective dans le logement social en Hauts-de-France. Le bailleur est accompagné par le CD2E dans son investissement et la répliquabilité de la démarche pour d'autres bailleurs sociaux en région. Le volume concerné ici permettra d'initier une massification auprès des acteurs économiques, l'objectif étant de permettre un déploiement de plus en plus indépendant du soutien public.

Le projet Interreg des 2 Mers LECSEA est porté par 10 partenaires qui travaillent ensemble pour un décollage réussi des communautés énergétiques dans la région des 2 mers à travers 8 pilotes de démonstration différents. Au total, LECSEA devrait permettre d'économiser 3 750 tonnes de CO₂ par an. Cette démarche prend le relai du programme Interreg BISEPS qui touche à sa fin. L'objectif est de préparer la mise en place du «Clean Energy Package» de l'Union Européenne en 2020.

Le Clean Energy Package (CEP) est un paquet législatif proposé par la Commission Européenne, le 30 novembre 2016, pour fixer le cadre réglementaire dans lequel se déploiera la transition énergétique dans l'Union Européenne. L'Union s'est notamment fixé l'objectif de compter, à l'horizon 2030, 32% de renouvelable dans son mix énergétique.

Partenord Habitat signe avec l'ADEME un Contrat d'objectif Patrimonial en Hauts-de-France

S'inscrire dans un contrat d'objectifs avec l'ADEME et la Région Hauts-de-France afin de développer les énergies renouvelables, est, pour Partenord Habitat, l'opportunité d'initier une démarche globale et cohérente de recours aux énergies renouvelables sur son parc de logements sociaux.

Celui-ci aura pour principaux objectifs :

- d'améliorer la performance énergétique des bâtiments,
- de participer à la production locale d'énergie propre,
- et de contenir la facture énergétique de ses clients-locataires.

Dans un premier temps Partenord Habitat a commandé une étude de faisabilité sur l'ensemble des sites initialement ciblés, à savoir 3681 logements (83 bâtiments). Celle-ci a fait ressortir 6 sites présentant un fort potentiel sur l'énergie solaire, aussi bien au niveau technique qu'économique.

Le contrat d'objectifs concernera ainsi dans sa première phase ces 6 sites, pour un total de 11 bâtiments et 563 logements, répartis sur 5 communes du département du nord. Les deux premières tranches consisteront en l'installation de panneaux solaires destinés à assurer une part non négligeable de la production d'eau chaude sanitaire ou d'électricité de logements collectifs.

Par cette initiative, Partenord Habitat souhaite lancer une dynamique forte de développement et d'acculturation à ces technologies novatrices, en ciblant les plus pertinentes et les plus efficaces pour son parc de logements. Partenord Habitat met en oeuvre, avec l'appui de la Région et de l'ADEME, une opération globale d'installation de panneaux solaires thermiques. Ceux-ci permettront d'assurer une partie de la production d'eau chaude sanitaire nécessaire aux logements, sur des bâtiments en chauffage collectif, classés en étiquette énergétique D. Partenord Habitat a commencé par la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'ensemble des sites ciblés, à savoir 2611 logements (82 bâtiments). Celle-ci fait ressortir un potentiel de réalisation de 1358 logements (sur 22 bâtiments) avec un passage aux ENR possible et un potentiel pour 1601 logements supplémentaires (sur 47 bâtiments). Les investissements devraient être réalisés dès le début de l'année 2021.

ZOOM SUR DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

Sur le territoire des Hauts-de-France, des expériences et applications concrètes font déjà leurs preuves. Elles sont portées par des collectivités mais aussi par des industriels.

Mines de soleil à Loos-en-Gohelle



La ville de Loos-en-Gohelle fait figure de précurseur en matière d'ambition et de relance du photovoltaïque. Elle s'est en effet fixé comme objectif d'atteindre en 2050 l'autonomie énergétique.

Elle a mis en place, avec l'aide de ses partenaires, dont le CD2E, mais aussi avec ses habitants, un **plan solaire ambitieux**. Celui-ci repose sur une concession de 30 ans permettant dans un premier temps la mise en œuvre de près de 2 600 m² de panneaux photovoltaïques (700 KWc) sur 8 toitures communales. Cette étape a la particularité de permettre aux citoyens d'intégrer le capital en devenant actionnaires. **Une société de tiers investissement «Mines de Soleil » a ainsi été créée**, réunissant des financements publics et privés (commune, citoyens, actionnaires, associations, Cigales). Cet outil juridique est essentiel, pour que, dans un second temps, de nouvelles toitures publiques ou privées puissent être équipées sans se limiter au territoire de Loos-en-Gohelle. La SEM Energie Hauts-de-France, l'association Energethic et la société Sunelis sont partenaires de la ville de Loos-en-Gohelle et des citoyens actionnaires.

Opticube : le solaire thermique pour l'industrie



Accompagnée par le CD2E, l'entreprise belge SUNOPTIMO développe son activité d'installations solaires thermiques depuis 2011.

En janvier 2019, elle a équipé l'entreprise Lys Services, spécialisée dans le lavage de citernes à Merville (59), d'un **Opticube : une solution qui lui permet de produire une partie de son eau chaude grâce au soleil**. Lauréate de l'appel à projets de l'ADEME, cette belle référence est aussi l'une des plus grandes installations solaires thermiques autovidangeables de France !

CORÉSOL, COLLECTIF RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE SOLAIRE



Créé en 2018 à l'initiative du CD2E, le CORÉSOL (Collectif Régional de l'Énergie Solaire) regroupe les acteurs publics et privés des énergies solaires dans le but d'en accélérer collectivement le déploiement dans la région Hauts-de-France. La logique de ce collectif est de stimuler échanges et retours d'expériences tout en poussant à la montée en compétences des acteurs économiques et des Maîtres d'ouvrage. La démarche prend la forme de groupes de travail, sur les questions de l'autoconsommation collective, du déploiement des

grandes centrales au sol ou en toiture, de la chaleur solaire,...

En plus de ses **4 membres fondateurs (Région, CD2E, CCIR, DR ADEME)**, le CORÉSOL compte aujourd'hui **plus de 60 membres actifs** : acteurs associatifs, institutionnels, syndicats, grands groupes, PME et TPE régionales et décideurs publics.

Les membres du collectif poursuivent un objectif commun : **faire de l'énergie solaire un contributeur important au mix énergétique des Hauts-de-France tout en développant notre tissu économique régional.**

LES 5 PRIORITÉS DE CORÉSOL

- Développer les NOUVEAUX MODÈLES du photovoltaïque
- Faire du solaire thermique une SOLUTION PÉRENNE de production de chaleur
- Regrouper L'ENSEMBLE DES ACTEURS de la filière solaire
- Lever les freins de développement grâce à des SOLUTIONS RÉGIONALES
- Construire un TISSU ÉCONOMIQUE RÉGIONAL important

QUELQUES ACTIONS ENGAGÉES DEPUIS 2018

- Thèmes des groupes de travail co-animés par le CD2E
 - Solaire thermique
 - Grandes surfaces au sol en Photovoltaïque
 - Autoconsommation collective
 - Développement économique de la filière (en cours)
- Création de la plaquette d'explication du collectif et du logo
- De nombreux maîtres d'ouvrage accompagnés sur leurs projets solaires



Le 20 novembre 2019, le collectif CORÉSOL s'est réuni pour réfléchir au déploiement des grandes puissances, au sol et en toiture, des centrales photovoltaïques. Une trentaine de personnes, comprenant des développeurs, gestionnaires de réseau électrique, bureaux d'études, institutions, associations, collectivités et entreprises, ont ainsi rapproché leurs différents points de vue sur le sujet.

ILS FONT PARTIE DES 60 MEMBRES DU COLLECTIF CORÉSOL

GRDF : *“Choisir le solaire thermique en couplage à une chaudière gaz, c'est s'inscrire dans la transition écologique encouragée par GRDF : efficacité énergétique, énergie renouvelable et solution bas carbone !”* Luc BUDIN

FFB - GMPV : *“La reconnaissance des artisans installateurs que nous fédérons passe nécessairement par les initiatives locales. C'est pour cela que nous souhaitons nous impliquer activement dans CORÉSOL.”* Jérôme BORNE

ENERPLAN : *“Enerplan représente les acteurs du solaire thermique et photovoltaïque au niveau national. Il est naturel pour le syndicat de soutenir pleinement cette indispensable dynamique solaire régionale dans les Hauts-de-France, qui mobilise tant l'offre que la demande pour les faire croître.”* Richard LOYEN

Territoires d'Énergie (Somme) : *“À l'appui du CORÉSOL et de l'expertise du CD2E, la FDE80 souhaite la création d'une Personne Morale Organisatrice (PMO) territoriale permettant de gérer plusieurs projets sur le territoire de la Somme, accélérer et faciliter le processus de montage sans temps d'implémentation supplémentaire à chaque projet.”* Delphine ROGER

Sunoptimo : *“Le monde des énergies est en pleine évolution et c'est ensemble que nous réussirons les défis de demain. CORÉSOL nous permet de nous rencontrer et d'échanger nos connaissances et nos visions pour un meilleur avenir.”* Jean-Yves PEUGNIEU

SEM Energies Hauts-de-France : *“Le CORÉSOL a pour vertu de rassembler les acteurs de la filière solaire en Hauts-de-France ce qui nous permet d'échanger, au travers des rencontres régulières du Comité et de ses Groupes de travail, sur les atouts et difficultés de la filière en région, en vue de trouver des solutions permettant un développement concerté des infrastructures solaires, respectueux de l'aménagement des territoires.”* Sébastien CHAPELET

Cohérences énergie : *“Acteur régional et national sur le solaire, COHÉRENCE ÉNERGIES accompagne notamment des opérations photovoltaïques novatrices. Le besoin d’espace de partage, de retours d’expérience et de groupes de réflexion sur les leviers possibles est primordial. Au travers du CORESOL, nous rencontrons l’appui et la dynamique nécessaire pour accompagner l’émergence de nouveaux besoins et la montée en compétence permettant de suivre l’évolution de la filière solaire.”* Nicolas HERNIGOU

CORÉSOL compte d’autres membres actifs comme Eiffage Energies et EDF (partenaires de Lumiwatt depuis sa création en 2006), Enercoop, Amiens Cluster, le pôle MEDEE, l’ENSAM, les associations Solaire en Nord, SOLIS et Energethic, ... ainsi que nombreuses TPE/PME régionales.

LE CD2E, PÔLE D'EXCELLENCE DE L'ÉCO-TRANSITION EN HAUTS-DE-FRANCE

Animateur de la dynamique CORÉSOL



Depuis 2002, le CD2E soutient, conseille et forme les entreprises et les territoires sur les secteurs du bâtiment durable, des énergies renouvelables et de l'économie circulaire. Son ingénierie et savoir-faire s'organisent en trois pôles d'expertises correspondant à trois domaines, piliers de la Troisième Révolution Industrielle en Hauts-de-France.

 BÂTIMENT DURABLE	 ÉNERGIES RENOUVELABLES	 ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Massifier la construction et la rénovation performantes	Développer la filière solaire	Réduire la consommation des ressources

Le CD2E propose également un **service transversal dédié aux achats publics durables** donc l'objectif est une meilleure prise en compte du développement durable dans les achats publics.

Son offre de services se base sur la diffusion de bonnes pratiques, le partage d'expériences et le développement de réseaux selon 4 axes d'actions.

- **Centre de ressources** : production de données (études, expérimentations, ...) et diffusion de connaissances auprès des entreprises, des collectivités et des territoires. Animation de clubs de professionnels.
- **Dispositifs d'accompagnement sur-mesure des professionnels** : conseil stratégique et apport d'expertise technique, montée en compétences par des ateliers, parcours de formation, visites de démonstrateurs, conférences.
- **Dynamique événementielle de rang régional, national et international** : congrès, assises, rencontres, forums, journées techniques,...
- **Appui à l'innovation et à la structuration de filières émergentes** : animation de dispositifs innovants, appui au déploiement de nouvelles filières économiques, mise en relation offre - demande.

LUMIWATT : UNE CENTRALE SOLAIRE UNIQUE AU MONDE

Le CD2E développe et anime des démonstrateurs, véritables références sur l'ensemble du territoire national et au-delà, qui permettent depuis plus de 10 ans de sensibiliser un très large public aux enjeux du bâtiment durable et des énergies renouvelables.

Dans le domaine du solaire, **LumiWatt est une plateforme technique dédiée aux technologies photovoltaïques adaptées aux régions à ensoleillement modéré.** Avec ses 22 installations et ses technologies innovantes, Lumiwatt ambitionne de développer la connaissance, d'acculturer les professionnels et les collectivités aux énergies renouvelables.



SOLAIRE : UNE OFFRE DE FORMATION INNOVANTE

À destination des professionnels ou des acteurs publics, sous forme d'ateliers, de visites, de parcours de certification, le pôle ENR du CD2E déploie une offre de formation complète et innovante sur les sujets du photovoltaïque, de l'autoconsommation collective et du solaire thermique.



Le CD2E construit son offre de formation notamment grâce à un travail partenarial avec les établissements scolaires pour favoriser les ponts entre les écoles et les entreprises (utilisation et adaptation des plateaux techniques). Des partenariats sont conclus également avec des structures extérieures de renom pour appuyer l'expertise du pôle d'excellence dans ses grandes thématiques, par exemple INES (Centre de recherche et de formation sur l'énergie solaire et le bâtiment) ou Enogrid (Start-up oeuvrant au développement de l'auto-consommation collective).

L'année 2019 a permis de poser les bases de nouveaux parcours de formation lancés en 2020 :

- RGE Solaire Thermique - conception et ingénierie des installations solaires thermiques collectives,
- QualiSol Collectif Solaire Thermique pour les professionnels du chauffage,
- formation SOCOL - exploitant pour la maintenance des installations solaires thermiques collectives,
- formation RGE Solaire Photovoltaïque - conception et Ingénierie des installations solaires photovoltaïques.

Pour mettre en place ces formations, le CD2E collabore avec le Lycée Baggio qui devrait devenir le seul plateau technique régional agréé par Qualit'ENR.

Le CD2E travaille également à la mise en place d'une formation sur les plans solaires territoriaux selon deux axes :

- Comment massifier l'expérience du plan solaire de Loos-en-Gohelle à travers l'essaimage de l'outil juridique Mines de Soleil ?
- Comment réunir les conditions pour que les communes et les intercommunalités puissent monter en compétences en matière de plans solaires patrimoniaux en tiers investissement pour les communes ?

15 ateliers en 2019 / **261** participants

4 sessions de formation en 2019 / **33** participants

En 2020, le CD2E a dû adapter son offre au contexte sanitaire. L'équipe ENR du CD2E s'est ainsi mobilisée pour réaliser des formations à distance. Certaines d'entre elles ont remporté un grand succès.

Par exemple, le webinaire "Autoconsommation Collective - Les fondamentaux" qui s'est tenu le 14 mai a réuni plus de 150 personnes, signe que ce sujet a le vent en poupe sur le territoire.

FORMATIONS ENR : PROCHAINES DATES À RETENIR

- Formation : "Pilotez votre projet d'autoconsommation collective (ACC2)"

Vous êtes amenés à porter un projet d'autoconsommation collective ? Vous souhaitez vous approprier les aspects réglementaires, juridiques ? Vous voulez être en mesure de mobiliser les différents acteurs afin de coordonner cette démarche ? Notre formation unique en région Hauts-de-France co-conçue avec notre partenaire Enogrid répondra à ces attentes.

Date : 15 octobre 2020

- Formation PV10 "Solaire Photovoltaïque - Études, conception et ingénierie"

En partenariat avec la plateforme Formation & Évaluation de l'Institut National de l'Énergie Solaire (INES), le CD2E a choisi d'amener cette formation en région Hauts-de-France. Dans le cadre d'une démarche de qualification RGE Études 20.15 par l'organisme OPQIBI, cette formation vous permet de répondre au critère "moyens humains".

Dates : 3, 4, 5 novembre - Loos-en-Gohelle (62)

- Formation TH1 "Solaire Thermique - Études, Conception et Ingénierie"

Dans le cadre de la mission annuelle ADEME Région sur le solaire thermique, le CD2E propose une formation à destination des bureaux d'étude en partenariat avec la plateforme Formation Évaluation de l'Institut National de l'Énergie Solaire.

Dates : 29, 30 septembre et 01/10 - Lille (59)

Contact : Sylvie Daenens

Responsable formation CD2E

s.daenens@cd2e.com




Attention, changement de dates :
**Du 09 septembre
 au 16 octobre
 2020**

2^{de} EDITION LA JOURNÉE
 DE L'ÉNERGIE
SOLAIRE
 DES HAUTS-DE-FRANCE

WEBINAIRES

Webinaires du **CORÉSOL**, Collectif Régional de l'Énergie solaire,
 animé par le **CD2E** et coorganisée avec le **Conseil Régional**, l'**ADEME** et la **CCIR**.

CORÉSOL
 Le collectif régional de l'énergie solaire

En partenariat avec :
 **EDF**  **EN-DIS**
 L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Contact presse

Patricia Gombert - 06 08 98 28 59 - patricia@bienfaitpourta.com

WWW.CD2E.COM

Retrouvez-nous à Loos-en-Gohelle, à Lille ou près d'Amiens!
 T : +33 (0)3 21 13 06 80 • contact@cd2e.com

 @cd2e1119  [linkedin.com/company/cd2e](https://www.linkedin.com/company/cd2e)

Maison de l'Ingénieur
 19 place Lorraine
 62750 Loos-en-Gohelle

La Coroutine
 16 allée de la filature
 59000 Lille

Siège :
 Rue de Bourgogne
 Base du 11/19
 62750 Loos-en-Gohelle

Pépinière du Val de Somme
 2 Rue du Vallard
 80800 Villers-Bretonneux

HAUTS-DE-FRANCE

